

Documentation  
2009-2010  
édition 15 septembre 09

Tous âges, tous niveaux

# Académie Inter Musicale de Paris

Association loi 1901

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



## MUSIQUE

7 écoles  
à Paris

et aussi THÉÂTRE

DESSIN-PEINTURE

BANDE DESSINÉE

M° Bastille ① ⑤ ⑧ Bus : 86 / 87 / 69 / 20 / 76 / 91  
11 rue Amelot - 11°

M° Voltaire Père Lachaise / Philippe-Auguste / Charonne ② ③ ⑨ Bus : 20 / 46 / 56 / 61 / 69 / 76 / 86  
16 rue Gerbier - 11°

M° Daumesnil / Dugommier ⑥ ⑧ Bus : 64 / 87 / 24 / 29 / 46  
8 rue de Wattignies - 12°

M° Place d'Italie / Olympiades ⑤ ⑥ ⑦ ⑭ Bus : 27 / 47 / 57 / 62 / 64 / 67 / 82 / 83  
8 rue Albert Bayet - 13°

M° Plaisance / Pernety ⑬ Bus : 62 / 58 / 28 / 48 / 95  
5 rue Boyer-Barret - 14°

M° Convention / Vaugirard ⑫ Bus : 39 / 49 / 62 / 70 / 80 / 88 / 89  
85 rue de l'Abbé-Groult - 15°

M° Lourmel ⑧ ⑧ Bus : 39 / 42 / 62 / 80 / 88 / PC1  
16 villa Frédéric Mistral - 15°

## **Editorial**

L'**Académie Inter Musicale de Paris** s'appuie sur **vingt années d'expérience** qui lui permettent d'ouvrir à tous, quel que soit leur lieu de domicile, **sept écoles** conviviales de **proximité** : les **ACADÉMIES MUSICALES**. Gérées par les élèves et pour les élèves, en **association**, ces écoles de musique **classique** proposent aussi d'autres formes de musique: **jazz, musiques traditionnelles...** ainsi que des Ateliers d'Arts et d'Activités : **percussion, théâtre, dessin-peinture, bande dessinée**. Libre choix est laissé à l'élève de s'inscrire à **plusieurs types de cours** pour son complet épanouissement artistique personnel.

L'**équipe pédagogique**, en liaison permanente pour un suivi de l'élève, n'a de cesse d'améliorer la **qualité** des prestations, les salariés enseignants ayant accès à de nombreuses formations professionnelles grâce au dynamisme du **pôle formation de l'AIMP**. En musique, les cours sont dispensés par des **enseignants** qui sont aussi des **artistes-concertistes**.

Les **cours** s'adressent à toute personne, **sans limite d'âge ou de niveau** et chaque âge y trouve son plaisir. Dès 1 an, les **tout-petits** s'initient au monde sonore. Les **enfants** pratiquent, **après l'école**, un instrument tout en apprenant les indispensables bases de l'écriture musicale.

Les plus passionnés s'épanouissent en jouant avec d'autres. Les Académies Musicales accueillent les **adultes** avec toute leur spécificité : si des **cours du soir** sont conçus pour ceux qui travaillent, des **horaires en journée** permettent aux **seniors** de mettre à profit le nouveau temps libre de la retraite.

**LES ACADÉMIES MUSICALES** d'arrondissements sont **regroupées au sein de la fédération Académie Inter Musicale de Paris (AIMP)**. L'administration y est mutualisée au sein d'un **secrétariat central délocalisé**.

Acteur de la vie associative locale, **le réseau** des Académies Musicales et de leur fédération AIMP, agréées par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **s'appuie sur les valeurs de l'Éducation populaire**. Entendant se démarquer du secteur marchand et, pour entreprendre autrement, l'AIMP est adhérente au CNEA, syndicat d'employeurs de l'économie sociale de la branche de l'animation.

La **diversité des lieux d'implantation, des horaires (matinée, après-midi ou soirée)** et des jours ouvrables (**du lundi au samedi**) permet à chaque élève d'organiser au mieux son emploi du temps.

# LA VIE DES ACADÉMIES

Les élèves participent, s'ils le désirent, aux nombreuses **auditions, spectacles ou expositions**, individuellement ou en groupes, qui sont organisés tout au long de l'année.

L'AIMP organise un **concours** pour les élèves adhérents en recherche d'**excellence**. Les récompenses sont décernées par un **jury composé de personnalités reconnues du monde musical**.

Lors des **concerts**, les enseignants et les jeunes talents font la joie du public toujours plus nombreux des élèves de l'AIMP et de leurs proches.

Des **stages** ponctuels peuvent être proposés durant les vacances scolaires ou les week-ends.

L'AIMP organise des **partenariats avec des comités d'entreprise** en proposant aux salariés des cours de musique sur leur lieu de travail.

Les élèves, automatiquement membres de la fédération, reçoivent toutes les informations concernant ces activités et bénéficient de réductions pour participer à ces manifestations.

Elles sont des **lieux de rencontres pour les mélomanes et plus largement pour les amateurs d'arts**. Les élèves trouvent dans ces écoles, avant et après les cours une **ambiance sympathique et conviviale**.

Christophe Fontenay et Lionel Guillery, directeurs des Académies Musicales.

## Sommaire

<b>MUSIQUE</b>	JEUNES ENFANTS (de 1 à 4 ans, puis de 5 ans au CE1)	page 4
	COURS THÉORIQUES (du CE2 aux adultes) : solfège, solfège chanteur, analyse culture musicale, écriture musicale et harmonie jazz	page 5
	INSTRUMENTS (cours individuels)	page 6
	PRATIQUES COLLECTIVES : groupe instrument anciens, ensemble, musique de chambre, art lyrique, orchestre, orchestre des jeunes, chorale, MAO	page 6 page 7
<b>ATELIERS D'ARTS ET D'ACTIVITÉS</b>	Jazz, percussion	page 8
<b>Théâtre</b>	ÉVEIL théâtral (enfants de 3 à 6 ans) Théâtre enfants, adolescents ou adultes	page 8 page 9
<b>Dessin peinture</b>	ÉVEIL dessin peinture (enfants de 3 à 5 ans) dessin peinture enfants, adolescents ou adultes	page 9 page 9
<b>Bande dessinée</b>	enfants, adolescents ou adultes	page 9
<b>Calendrier des activités (vacances)</b>		page 10
<b>Mode de paiement</b>		page 10
<b>Pôle formation AIMP</b>		page 11
<b>Où et quand s'inscrire</b>		page 12

# JEUNES ENFANTS

Accueillir, écouter et accompagner l'enfant dans son activité musicale exploratoire spontanée est au cœur du projet musical que l'AIMP propose aux jeunes enfants. Respectant son développement psychaffectif et sensoriel, ce cycle est gradué en deux phases :

1. **L'éveil** au cours duquel les ressources musicales sont mises en œuvre de façon ludique au service du développement général de l'enfant.

2. Les **apprentissages fondamentaux**, où l'objectif devient plus spécifiquement la musique elle-même et les connaissances qui seront indispensables à sa pratique.

## 1. Éveil musical des tout-petits

**POUPONNIÈRE MUSICALE**      30mn / semaine      90 € / trimestre

Parce qu'il montre une grande sensibilité aux modulations sonores, vocales et musicales, l'enfant enrichit son expression et ses échanges via les divers jeux instrumentaux et vocaux qui lui sont proposés. Ceux-ci s'alimentent du riche répertoire traditionnel (berceuses, comptines, chansons, musique symphonique, etc.)

1<sup>ère</sup> année (naiss. jan-sep 2008) Un des parents est invité à participer activement. La relation parents-enfant s'enrichit de cette dimension musicale, poursuivie avec bonheur à la maison.

2<sup>ème</sup> année (naiss. 2007) Les parents ne sont en principe là que lors d'une ou deux séances (règle appliquée avec souplesse, à l'appréciation de l'enseignant).

## **JARDIN MUSICAL**

1<sup>ère</sup> année = petits de maternelle (naiss. 2006)      40 min/semaine      108 € / trimestre

L'enfant approfondit les reconnaissances auditives : timbres, hauteur, durée. Il développe son sens de la pulsation et du rythme, affine la maîtrise de ses gestes et de ses déplacements.

2<sup>ème</sup> année = moyens de maternelle (naiss. 2005)      50 min/semaine      120 € / trimestre

Les exercices sont plus sophistiqués, les danses plus complexes, le vocabulaire des chansons plus étendu, la tessiture plus ample. Les instruments sont reconnus parmi d'autres jouant simultanément.

## 2. Apprentissages fondamentaux des plus grands

**Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.**

**INITIATION MUSICALE**      1h / semaine      126 € / trimestre

Grands de maternelle (naiss. 2004)

Toujours dans le plaisir du jeu et de la découverte, l'enfant devient plus conscient de ses perceptions sonores et de ses intuitions musicales. La pratique de la voix et d'instruments mélodiques et rythmiques le conduisent à intégrer des notions simples du langage musical. Les présentations d'instruments l'aident à choisir par lui-même celui qu'il pratiquera.

**TRANSITION INITIATION / SOLFÈGE** 1h / semaine      126 € / trimestre

Cours préparatoire et cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année (naiss. 2002 et 2003)

Accompagnant de manière douce le passage entre l'initiation et le solfège, ce cours en petits effectifs (5 à 10 élèves) permet aux enfants d'acquérir les bases nécessaires à l'apprentissage instrumental. Au programme : activités avec l'instrumentarium d'initiation musicale, introduction à la lecture et l'écriture de notes, à la battue de mesures, aux notions simples de théorie de la musique. Les enseignants, spécialisés en pédagogies actives, associent ludique et pré-solfège et proposent peu à peu aux élèves des petits temps de préparation à la maison.

# COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS)

## ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES

### **SOLFÈGE** (Formation Musicale)

1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> année = 60 mn / semaine

90 € / trimestre

5<sup>ème</sup> = 1h10 / 6<sup>ème</sup> = 1h20, etc.

96 € / trimestre

*(Possible en cours individuel, au tarif du cours individuel)*

Les groupes sont constitués selon le niveau musical et selon l'âge. Un enfant doit au minimum être scolarisé en CE2 pour aborder la 1<sup>ère</sup> année ou en CE1 s'il a suivi le cours Transition. Des horaires spécifiques pour adultes sont proposés pour les 3 premières années.

Utilisant des méthodes actives et vivantes, axées sur les pièces du répertoire, le formateur amène les élèves à intégrer toutes les notions musicales du langage et de l'écriture, indispensables à une bonne maîtrise de la pratique instrumentale, dans une ambiance conviviale et studieuse. Les groupes sont constitués chaque année de façon homogènes. Selon les effectifs, les adultes et les adolescents se retrouvent dans les mêmes classes à partir de la 4<sup>ème</sup> année. Un contrôle continu des connaissances est mis en place et, en fin d'année, le changement de niveau est décidé par l'enseignant.

*Dispenses possibles aux adolescents après la 6<sup>ème</sup> année ou la 5<sup>ème</sup> année pour ceux qui suivent un cours de pratique collective à l'Académie et aux adultes après la 4<sup>ème</sup> année.*

### **SOLFÈGE CHANTEUR**

1h / semaine

96 € / trimestre

Ce cours de déchiffrage du répertoire vocal s'adresse aux élèves qui souhaitent perfectionner la lecture à vue des oeuvres vocales, monodiques et polyphoniques. Tous les répertoires et tous les styles sont abordés utilisant des méthodes de travail fondées sur une pédagogie active.

*3 années de formation musicale conseillées.*

### **ANALYSE / CULTURE MUSICALE**

1h / semaine

96 € / trimestre

En parcourant l'histoire de la musique, le cours comprend une initiation à l'analyse harmonique et à l'étude des différentes formes et structures du langage musical.

*3 années de formation musicale conseillées.*

### **ÉCRITURE MUSICALE** (niveaux 1, 2, 3 ou 4)

156 € / trimestre

*Durée hebdomadaire du cours selon le nombre de participants :*

*2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.*

Par l'étude pratique de l'harmonie, du contrepoint, de l'analyse, de l'instrumentation et de la composition, l'élève acquiert les outils propres à développer sa créativité personnelle. Ce cours (exigeant) s'adresse à tous ceux qui ont envie de composer de la musique, mais aussi à ceux qui souhaitent en comprendre le fonctionnement dans le détail.

*5 années de formation musicale nécessaires.*

### **HARMONIE JAZZ** (niveaux 1 ou 2)

1h / semaine

96 € / trimestre

Ce cours s'adresse tout particulièrement aux instrumentistes et chanteurs désirant aborder et approfondir les codes harmoniques, mélodiques, rythmiques et culturels du répertoire jazz et des musiques actuelles. L'objectif du cours est d'aider les élèves à comprendre et entendre ces codes afin qu'ils puissent les intégrer dans leur jeu et développer leurs propres improvisations.

*3 années de formation musicale et / ou de pratique instrumentale conseillées.*

# Cours individuels

## **INSTRUMENTS**

**Musique classique : piano, guitare, chant, harpe, flûte traversière, clarinette, hautbois, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, trombone, trompette, accordéon chromatique...**

**Musique ancienne : flûte à bec, clavecin, luth, viole de gambe...**

**Jazz, rock, variétés... : batterie, piano, guitare, guitare basse, contrebasse, chant, trombone, saxophone, flûte traversière...**

**Musiques du monde : percussions, flûte traversière, guitare flamenca, guitare d'accompagnement, accordéon diatonique...**

**Tarifs trimestriels modulables selon la durée hebdomadaire :**

(moins de 7 ans uniquement)	<b>20 mn :</b>	<b>156 € / trimestre</b>
(recommandé pour débutant)	<b>30 mn :</b>	<b>228 € / trimestre</b>
	<b>40 mn :</b>	<b>294 € / trimestre</b>
	<b>50 mn :</b>	<b>366 € / trimestre</b>
(souhaitable pour les confirmés)	<b>60 mn :</b>	<b>432 € / trimestre</b>

L'élève abordera avec le professeur les problèmes techniques, le déchiffrage et l'interprétation des pièces du répertoire. Ce cours s'adresse à tous à partir de 5 ou 6 ans selon l'instrument. Pour ce module, il est obligatoire de suivre parallèlement un cours de formation musicale ou d'éveil.

*Pour les dispenses, reportez-vous aux chapitres concernés.*

## **Pratiques collectives**

*Elles sont les lieux privilégiés du plaisir de la communication et des rencontres où les élèves mobilisent leurs capacités de partage, d'échange et d'écoute. Ils y découvrent les outils de base nécessaires à la pratique d'une interprétation collective homogène sous la direction du "formateur - chef d'orchestre / chef de chœur".*

*Prenez conseil auprès du directeur de votre Académie !*

## **GROUPE INSTRUMENTS ANCIENS ET CHANT** **84 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 20 mn / 3 = 30 mn / 4 = 40 mn, etc.*

Lorsqu'on développe ses qualités musicales individuellement (3-4-5 ans de pratique) on aboutit à un sens plus large du "partage" et de la "construction harmonique" dans une ambiance de groupe où la rencontre musicale élargit et multiplie notre capacité d'écoute et de créativité (Moyen-Âge, Renaissance, Baroque. Instruments : flûte à bec, viole de gambe, épinette, cromhorne...).

## **ENSEMBLE** (instrumental ou vocal) **120 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.*

Après deux ou trois années de travail en cours individuel, les élèves d'un même cours d'instrument peuvent avec leur professeur habituel et sous son impulsion, former duos, trios ou quatuors et, chaque semaine, se retrouver pour jouer régulièrement ensemble. Les ensembles que vous pourrez trouver : chant lyrique, saxophone, guitare classique ou flamenca, flûtes, violon...

*N'hésitez pas à en parler avec votre professeur.*

## MUSIQUE DE CHAMBRE

**120 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.*

Les groupes sont constitués selon les instruments et les niveaux de chacun. Ce cours réunit des élèves, pratiquant des instruments différents et ayant acquis une petite autonomie technique, qui désirent faire de la musique sous la direction d'un professeur spécialisé.

## ENSEMBLE D'ART LYRIQUE

**234 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 45 mn / 4 = 60 mn / 5 = 75 mn, etc.*

Montons un opéra ! Encadré par un enseignant chanteur et un pianiste-accompagnateur, chaque participant se voit confier un rôle adapté à sa voix, dans une scène d'œuvre lyrique. Complément des cours individuels ce module permet d'aborder l'aspect théâtral et collectif du chant. Représentations publiques à la clef !

## IMPROVISATION LIBRE

**1h / semaine**

**96 € / trimestre**

Grâce à une écoute attentive, sensible et approfondie, les musiciens prennent possession de leurs sons. Ils jouent avec, quel que soit leur niveau ou leur culture musicale. Les musiciens vivent alors des expériences symboliques qui construisent la gestion de leurs propres émotions. Avec des gestes simples, on peut faire apparaître, disparaître des sons, les répéter, les transformer dans l'écoute et le respect de ceux des autres. On peut alors imiter, s'opposer, couper la parole, accompagner...

*3 années de pratique instrumentale conseillées.*

## ORCHESTRE un samedi après-midi par mois (ou dimanche)

**114€ / trimestre**

Lieu d'échange et de convivialité par excellence, l'orchestre est aussi pour chaque instrumentiste un lieu de découverte et de perfectionnement. Pour les cordes et les vents d'un certain niveau, il constitue le prolongement indispensable du travail personnel et du cours individuel. Les œuvres sont ensuite présentées en auditions publiques. Admission sur audition.

*Informations jours et horaires sur notre site prochainement*

## CHORALE / GROUPE VOCAL

**enfants**

**1h / semaine**

**42 € / trimestre**

**adultes**

**1h30 / semaine**

**66 € / trimestre**

Les styles abordés peuvent varier selon les enseignants ; pour plus de détail, nous vous invitons à consulter notre site internet. Tout le plaisir de chanter ensemble. Participation aux concerts des élèves.

*Une année de formation musicale conseillée.*

## CRÉATION MUSICALE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

**156 € / trimestre**

*Tarif et durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.*

Du hip hop au classique, quel que soit le style abordé, la création musicale est un moyen d'exprimer et de transmettre ses émotions qui peut s'inscrire autant en amont qu'en aval de l'apprentissage du solfège et de la pratique instrumentale. L'ordinateur offre une interaction visuelle et auditive avec l'acte musical qui, avec l'aide de l'enseignant, lui permettra d'apprivoiser les mécanismes qui régissent la musique.

L'élève viendra au cours muni de son matériel : ordinateur portable, séquenceur (licence de Cubase, Logic, DP, ou Sonar), instruments virtuels (plug-ins de son choix), casque, et si possible clavier USB / MIDI.

*2 années de formation musicale conseillées.*



## THÉÂTRE

<b>enfants</b>	<b>1h30 / semaine</b>	<b>156 € / trimestre</b>
<b>adolescents</b>	<b>2h / semaine</b>	<b>204 € / trimestre</b>
<b>adultes</b>	<b>2h / semaine</b>	<b>204 € / trimestre</b>

À partir de huit ans, des débutants aux élèves avancés partageant la passion du théâtre, ces ateliers sont aussi une source de distraction, de détente et d'épanouissement personnel.

Par le jeu, dans la convivialité et la confiance, le professeur utilise les potentialités émotionnelles de l'individu tout en s'appuyant sur une dynamique de groupe. L'atelier forme aux différentes techniques de diction, de respiration et d'improvisation pour permettre d'aborder l'interprétation du répertoire. Au travers de sketches, de scènes du théâtre classique ou contemporain, de scènes-cinéma, l'élève affirme son expression et sa gestion de l'espace. Une approche vivante du théâtre et une sensibilisation au texte lui permettent de construire son personnage.

Le spectacle de fin d'année est une stimulation supplémentaire et l'occasion de présenter un travail abouti. C'est vivre sur scène toutes sortes de situations, partager beaucoup de rires et d'émotions.

## Dessin Peinture

**ÉVEIL DESSIN-PEINTURE 60 mn / semaine** **126 € / trimestre**

*Enfants scolarisés en maternelle (naiss. 2004, 2005 et 2006)*

Les enfants âgés de 3 ans à 5 ans s'initient ensemble au dessin (crayons, pastels), à la peinture (gouache), et au volume (collage, modelage). Dans cet atelier, l'enfant découvre progressivement des outils et des matériaux qui lui permettent de s'exprimer librement et de développer son imaginaire. Il approche également les œuvres d'un certain nombre d'artistes, qui lui sont présentées à travers des livres et des histoires.

**DESSIN-PEINTURE** **2 h / semaine**

<b>enfants</b>	<b>204 € / trimestre</b>
<b>adolescents / adultes</b>	<b>204 € / trimestre</b>

L'objectif de l'atelier est de développer la créativité, l'imagination et le sens critique des élèves, de leur apprendre à trouver les moyens pour exprimer leurs émotions à l'aide des différentes techniques du dessin (crayon, fusain) ou de la peinture (aquarelle, gouache, pastel, collage), sur différents supports (papier, carton, bois, verre). Des sujets axés sur la découverte d'artistes suscitent l'imaginaire et la curiosité tout en enrichissant la culture artistique.

## Bande dessinée

**BD** **2 h / semaine** **204 € / trimestre**

*Enfants à partir du CE1, adolescents ou adultes.*

De la création d'histoires à la réalisation de planches dessinées, en passant par le scénario et son découpage, le dessin, la couleur, l'enfant part à la rencontre de son propre univers. Différents médium et supports sont proposés comme autant d'outils pour une libre expression. Echanges autour des créations des enfants, découverte d'auteurs de bande-dessinée.

# CALENDRIER DES VACANCES de l'AIMP

Année musicale 2009-2010

**Reprise des cours** : le jeudi 1er octobre 2009 au matin.

**Toussaint** : du samedi 24 octobre au soir au lundi 2 novembre au matin.

**Noël** : du samedi 19 décembre au soir au lundi 4 janvier 2010 au matin.

**Février** : du samedi 20 février au soir au lundi 8 mars au matin.

**Pâques** : du samedi 17 avril au soir au lundi 3 mai au matin.

**Été** : le mercredi 30 juin 2010 au soir.

*Fermé* : lundi 5 avril (Pâques), samedi 8 mai (Victoire), jeudi 13 mai (Ascension).

*Ouvert* : le mercredi 11 novembre (Armistice) et le lundi 24 mai (Pentecôte).

## MODE DE PAIEMENT

Les tarifs indiqués dans le dépliant sont trimestriels, forfaitaires et indivisibles. Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent en cours de trimestre, un autre tarif "au cours" est appliqué.

### Trois trimestres civils

4° trim. : jeudi 1 octobre au samedi 19 décembre 2009 au soir

1° trim. : lundi 4 janvier 2010 au mercredi 31 mars 2010 au soir

2° trim. : jeudi 1 avril au mercredi 30 juin 2010 au soir

### Adhésion annuelle 57€

Obligatoire pour suivre les cours, elle est dégressive trimestriellement et non remboursable. Son règlement doit être effectué, séparément des prestations, par un chèque à l'ordre de : "Académie Musicale". S'il souhaite une carte d'élève, l'adhérent devra fournir une photo d'identité.

### Paiements échelonnés

A l'inscription, l'élève dépose tous les chèques, de un à neuf, couvrant la totalité des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les Académies Musicales en indiquent les dates d'encaissement.

### Annulations

**L'élève ne s'engage que pour un trimestre** et les Académies s'engagent à restituer les chèques correspondant aux cours qui ne seraient plus dus, dans la mesure où **l'annulation est signalée par courrier simple** :

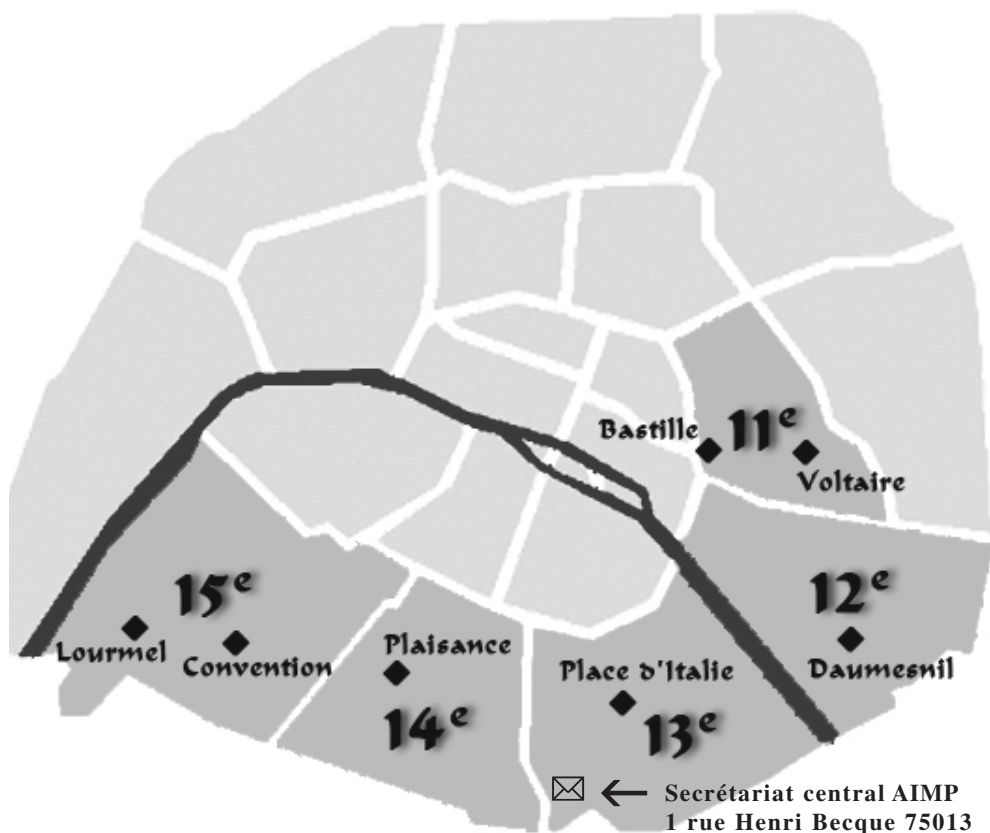
pour le 4° trim., **avant** le 9 septembre 2009

pour le 1° trim., **avant** le 5 décembre 2009

pour le 2° trim., **avant** le 13 mars 2010

### Un cours manqué n'est pas remboursé.

*Bienvenue "chèques vacances"*



## **Pôle formation AIMP**

Les nombreuses actions de formation en faveur des enseignants de l'AIMP permettent à nos écoles de s'appuyer sur une équipe pédagogique à même de conduire chaque année des innovations au bénéfice de la qualité des cours. L'amélioration de la **qualification du personnel enseignant** grâce à des formations en adéquation avec les évolutions de notre public est pour nos écoles un atout essentiel.

Déclaré organisme de formation, le Pôle Formation peut, **pour les élèves salariés**, étudier avec eux les possibilités de **prise en charge dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF)** (ou pour des formations plus longues, de type CIF) des coûts pédagogiques par leurs employeurs.

**Pour les entreprises** qui souhaitent offrir à leurs salariés des formations musicales **dans le cadre du Plan de Formation**, le Pôle Formation est à disposition pour envisager de construire des **formations adaptées aux besoins de l'entreprise**.

**Contact : Annick DARLEY**, directrice du Pôle Formation. **01 45 65 02 22**

# Renseignements et inscriptions toute l'année

sur place, sans rendez-vous

(du 1er octobre au 30 juin en dehors des vacances)

**Métro Bastille**, 11 rue Amelot - **75011** : **mardi 18h30-19h30**

**Métro Voltaire**, 16 rue Gerbier - **75011** : **lundi 18h30-19h30**

**Métro Daumesnil**, 8 rue de Wattignies - **75012** : **mercredi 18h30-19h30**

**Métro Place d'Italie**, 8 rue Albert Bayet - **75013** : **mardi 18h30-19h30**

**Métro Plaisance**, 5 rue Boyer-Barret - **75014** : **mercredi 18h30-19h30**

**Métro Convention**, 85 rue de l'Abbé-Groult - **75015** : **lundi 18h30-19h30**

**Métro Lourmel**, 16 villa Frédéric Mistral - **75015** : **samedi 12h30-13h00**

***Vous pouvez réaliser votre inscription  
pour une Académie Musicale depuis toute autre Académie Musicale  
ou directement à une permanence du secrétariat central de l'AIMP :***

**AIMP** - 1 rue Henri Becque - Hall D - BAL 98 - 75013 Paris  
**M° Glacière ou Cité Universitaire** - Bus : 62, 21, 513, 67 et 57  
**lundi et jeudi 12h30-13h samedi 10h30-11h30**

**01 45 65 01 02**

du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-19h & samedi : 9h-13h et 14h-16h

**Site : [www.aimparis.fr](http://www.aimparis.fr)**

**E-mail: [musicale@aimparis.fr](mailto:musicale@aimparis.fr)**